



Les brèves du CSE de la ZP Sud Est

CSE du 20 Janvier 2022

Tous les élus **UNSA-Ferroviaire** vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

A l'occasion de cette première tenue de CSE de l'année, toujours en distanciel du fait de l'actualité sanitaire, plusieurs points étaient à l'ordre du jour : des sujets de fonctionnement du CSE, une consultation sur le projet de création de la nouvelle salle d'exploitation LGV Sud Est à Lyon, une information sur le nouveau dispositif « Optimixte », et des questions relatives à la politique de prévention du risque concernant les poussières de silice cristalline alvéolaire.



En ouverture de séance, la délégation **UNSA-Ferroviaire** a dénoncé, en premier lieu, le niveau du dialogue social au sein de notre zone de production Sud Est qui présente une géométrie variable en fonction des établissements du périmètre. Il est notamment à déplorer que, pour de nombreux dossiers, certains DET se cachent derrière la DZP, alors que cette dernière affirme de son côté, que les établissements sont autonomes dans leurs choix et leurs décisions. Les conflits se succèdent et ce n'est pas la multiplication des baromètres, remplis sans enthousiasme par des salariés dans le seul but que la prime soit positivement impactée, qui permettra d'améliorer quoi que ce soit. L'objectif de retour à l'équilibre financier pour 2024 est totalement inepte tant il est impossible à atteindre. Pour SNCF Réseau, il péjore grandement notre zone de production au travers des différents dossiers présentés, qui par souci d'économie tronque les financements nécessaires à la régénération ou la modernisation du réseau. D'ailleurs, le récent revirement de l'exécutif, qui a relancé la construction de lignes à grande vitesse, nourrit les craintes de voir certains crédits réorientés sur les lignes nouvelles. Un éternel recommencement ...

Les élus **UNSA-Ferroviaire** alertent à nouveau sur la non-communication des recommandations de la Task Force Coronavirus Covid 19 comme préconisé lors du précédent CSE du 09 décembre 2021. Il est totalement irresponsable de la part de la Direction que des consignes et leur déclinaison, qui devraient être connues de tous les salariés, ne soient pas diffusées aux agents et appliquées dans l'ensemble des établissements de notre périmètre. Pire, certains DET, réfractaires au télétravail, ne respectent pas les préconisations gouvernementales de 3 jours par semaine, au risque de générer un facteur d'accroissement de l'épidémie.



DZP Sud Est

Consultation sur le projet de création de la nouvelle salle d'exploitation LGV Sud Est à Lyon:



Pour rappel, il s'agit d'un projet qui vise à augmenter le nombre de sillons proposés aux EF opérant actuellement sur l'axe Sud Est (14 sillons en 2025 et 16 en 2030 au lieu des 12 actuels) tout en améliorant le niveau de régularité et de disponibilité de l'axe. La conséquence sera le transfert des postes de travail des opérateurs de la circulation ferroviaire, de la conduite des installations de traction électrique et des agents de maintenance des sites du PAR Sud Est et de la CCT de Lyon vers un bâtiment adjacent à la CCR de Jean Macé à Lyon.

Le bilan est de -35 postes sur la ZP IDF pour +21 sur la ZP SE soit un global de -14 postes.

L'**UNSA-Ferroviaire** s'est positionnée contre ce projet qui, tel quel, ne paraît pas abouti, tant sur le plan humain que sur le plan technologique. Parmi les points sensibles relevés on trouve : la suppression de postes alors que l'on va augmenter le nombre de sillons ce qui entraînera de facto une augmentation de la maintenance, une diminution de la QVT, une augmentation des RPS. Pour rappel, l'IHM MISTRAL NG n'est toujours pas finalisée et on ne sait toujours pas quand elle sera disponible et opérationnelle à 100%, sans compter que l'écomobilité des agents est une nouvelle fois grande absente du dossier.

CCR de Lyon phase 4 :

Après de nombreux mois d'incertitude, l'entreprise a enfin décidé de pallier les errements d'ATOS quant à l'homologation de MISTRAL NG.

La mise en service initialement prévue le 13 mars 2022 est reportée au week-end des 21-22 mai 2022.

La direction de l'EIC s'engage à ce qu'il n'y ait pas de nouveau report.

Par ailleurs, l'**UNSA-Ferroviaire** a obtenu la confirmation de l'EIC RA, que les engagements contractés vis-à-vis des agents seront maintenus.

Techniquement la version de MISTRAL NG lors de la mise en service sera globalement équivalente à MISTRAL AG. La programmation devrait être fonctionnelle, néanmoins il restera de nombreuses anomalies qui généreront un profond travail de déverminage qui selon nous, ne peut être attribué entièrement au statut de tête de série. Le FGPT (travaux), devrait être au niveau du MGPT.

Quant aux autres fonctionnalités prévues, elles seront déployées (ou pas) mais pas forcément lors de la mise en service.

Concernant la formation, les formateurs vont être contraints d'adapter celle-ci au fil de l'eau en fonction des fonctionnalités mises en service.

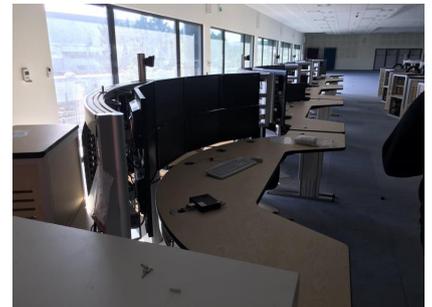
Afin que les apprenants ne soient pas péjorés, le module 3 sera fractionné en 2 parties: une de 3 jours, et une de 2 jours, au plus près de la mise en service, afin de pouvoir réaliser un "vieillessement" des modules 1 et 2.

Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, un accompagnement renforcé devra être mis en place à partir de la mise en service du centre.

L'organisation du report n'est pas encore clairement calée. Pour autant, on sait déjà que :

- un allègement du plan de transport de la Vallée du Rhône couvrant la période du 13 mars à la fin juin principalement sur la période « journée » est à l'étude.

- des renforts de l'ELOG National ainsi que des EIC de l'ensemble des Zones de Production ont été demandés. Entre 15 et 20 agents devraient arriver à partir du 13 mars.



Au final l'effectif disponible sur le secteur devrait être d'environ 50 agents. Il manquera donc à minima 10 agents pour réaliser la prod.

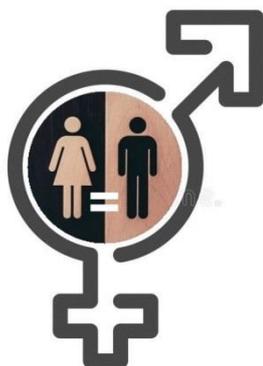
La direction a acté en bilatérale des modifications de l'organisation du travail contraintes par le manque de ressources.

Sur ce sujet, la direction de l'EIC apportera des précisions début février et s'est d'ores et déjà engagée auprès de vos représentants **UNSA-Ferroviaire** à ce que les agents actuellement en service et le restant n'aient pas de perte d'EVS et ne soient concernés qu'à la marge par les éventuelles modifications d'OTS.



DZP Sud Est

Information sur le nouveau dispositif « Optimixte » :



Il était temps de mettre en place cet outil qui va permettre le diagnostic sur l'accueil et l'intégration des femmes dans les établissements car la loi n°2014-873 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes date du 04 août 2014. L'**UNSA-Ferroviaire** tient à remercier le groupe de volontaires à l'origine de la démarche et souhaite que cette dernière soit lancée dans les meilleurs délais, sur l'ensemble des établissements du périmètre. Nous espérons lutter contre les inégalités, faciliter l'intégration des femmes, surtout en production et, améliorer la circulation de l'information sur le harcèlement et la parentalité.

Dans les faits, l'Entreprise va mettre en place un correspondant mixité par établissement et, lancer un questionnaire de 30 items à l'ensemble du personnel. La synthèse des données obtenues sera faite fin 2022.

L'**UNSA-Ferroviaire** soutient cette démarche mais regrette que l'Entreprise ne se contente que de 80 réponses par établissement pour réaliser le bilan de cette enquête.

NAO :

D'aucuns tentent de tirer une nouvelle fois la couverture à eux (à quelle fin ?), en faisant croire aux agents qu'ils sont les seuls à avoir défendu le pouvoir d'achat des cheminotes et cheminots, lors des NAO.... L'**UNSA-Ferroviaire**, ne tenant pas à rentrer dans le jeu des polémiques stériles, rétablit la vérité en images.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES GROUPE
2, place aux Étoiles - CS 70001 - 93633 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX



Monsieur Didier MATHIS
Secrétaire Général
Union Nationale des Syndicats Autonomes-
Ferroviaires (UNSA-Ferroviaire)
56, rue du Faubourg Montmartre
75009 PARIS

La Plaine Saint-Denis, le 9 décembre 2021

DIR n°2021/98

Objet : Application de l'accord NAO 2021-2022

Monsieur le Secrétaire Général,

En réponse au courrier que vous m'avez adressé, daté de ce jour 9 décembre 2021, je prends acte de la décision de l'UNSA Ferroviaire de signer le projet d'accord NAO 2021-2022 et également du fait que vous conditionnez votre signature à l'application des mesures les plus favorables aux salariés, proposées lors de la table ronde du 17 novembre dernier.

Considérant l'importance que le groupe attache à l'approche contractuelle et à la signature des organisations syndicales, mais aussi la valeur pour les salariés de la mise en œuvre de l'ensemble des propositions du projet d'accord à leur meilleur niveau, le groupe a décidé d'appliquer le scénario le plus favorable, dès lors qu'au moins deux organisations syndicales représentatives au niveau national signeront l'accord.

Seront alors mis en œuvre :

- le montant maximal de la prime de pouvoir d'achat - 600 € ou 300 € - en fonction des salariés concernés,
- la prime de travail de 220 € au titre de la mesure générale de revalorisation salariale,
- les mesures premiers niveaux de salaires jusqu'à la PR 15,
- un contingent en niveaux additionnel de 15% sur le contingent final négocié en 2022, et des enveloppes d'augmentations individuelles des contractuels aux niveaux proposés en table ronde,
- les mesures relatives aux évolutions de grille (positions, niveaux et échelons supplémentaires).

L'ensemble sera déployé selon des délais figurant dans le calendrier le plus rapproché.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

François NOGUE
Directeur des Ressources Humaines Groupe



Union Nationale des Syndicats Autonomes

Monsieur François NOGUÉ
DRH GROUPE SNCF
2, place aux Étoiles CS 70001
93633 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Paris, le 09 décembre 2021

Réf. : 20211209 N°89

Objet : NAO

Monsieur Nogué,

À la suite des négociations NAO 2021 et de la mise à la signature de l'accord collectif, la Fédération de l'UNSA-Ferroviaire apportera sa signature à la condition que soit appliqué le tableau de synthèse des mesures proposées **AVEC signatures de l'accord**.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez, agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les meilleures.

Didier MATHIS
Secrétaire Général

Prochain CSE le 17/02/2022.



VOS ELUS UNSA-FERROVIAIRE

BUZIO Lionel	buzio.l@unsa-ferroviaire.org	07 67 36 64 86 EIC ALPES	BELLORGET Jean-Yves	bellorget.jy@unsa-ferroviaire.org	06 01 28 11 38 EIC BFC
VIVIER Marie-Laure	vivier.ml@unsa-ferroviaire.org	EIC ALPES	CHARBONNIER Sébastien	charbonnier.s@unsa-ferroviaire.org	06 78 72 16 39 EISE Lyon
COULON Patrice	coulon.p@unsa-ferroviaire.org	06 13 04 87 45 EIC LR	CROS Delphine	cros.d@unsa-ferroviaire.org	06 28 08 48 85 EIC LR
GAMELA Cindy	gamela.c@unsa-ferroviaire.org	06 24 03 71 19 EIC Auvergne	MURATI Jean-David	murati.jd@unsa-ferroviaire.org	06 14 88 70 34 EIC PACA
RAJKOWSKI Jean-Marcel	rajkowski.jm@unsa-ferroviaire.org	Supply Chain Lyon	BELLIERES Éric	eric.bellieres@reseau.sncf.fr	Infrapole Auvergne
UNSA-FERROVIAIRE – CSE ZP SUD EST			SAUGUES Yoann	saugues.y@unsa-ferroviaire.org	06 20 78 10 38 (RS) EIC RA

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions : cse.zpse@unsa-ferroviaire.org



PV des réunions CSE de la DZP SE :
[Sur le sharepoint de l'entreprise](#)




LES DELEGUES SYNDICAUX UNSA-FERROVIAIRE PROCHES DE VOUS :

CHARBONNIER	Sébastien	charbonnier.s@unsa-ferroviaire.org	06 78 72 16 39	ZP Sud Est/EISE Lyon
SAUGUES	Yoann	saugues.y@unsa-ferroviaire.org	06 20 78 10 38	ZP Sud Est/EIC RA
COJAN	Sébastien	sebastien.cojan@free.fr	07 78 05 78 70	Infrapôle LGV SEE
DAHAN	Jacques	jack01_07@hotmail.com	06 29 21 86 82	Infrapôle Rhodanien
ETIENNE	Laurent	solmisere@hotmail.fr	06 50 31 92 68	ZP Sud Est/EIC RA
VIUGEAS	Gilles	gilles.viugeas@reseau.sncf.fr	06 26 04 77 44	Direction ZP Sud Est

Suivez-nous sur [Facebook](#)

[Site internet UNSA RA](#)

Pour adhérer : [Bulletin d'adhésion](#)

UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES

45, rue Ste Geneviève - Le Polaris 1 - 69006 LYON

ur.lyon@unsa-ferroviaire.org



Facebook